

Communiqué de presse

Paris, le 21 juillet 2021

Recycler les friches franciliennes : déjà 46 projets d'aménagement soutenus à hauteur de 64 M€ par France Relance

Dans le cadre du plan France Relance, l'État apporte un soutien exceptionnel à la reconquête des friches, en mobilisant en 2021 au niveau national un fonds de 589 millions d'euros (hors ADEME). Son déploiement se fait au travers de deux éditions de l'appel à projets (AAP) régional « Recyclage foncier des friches pour l'aménagement en Île-de-France ». Le 1^{er} AAP a permis de soutenir 46 projets franciliens à hauteur de 64 millions d'euros. La seconde édition de cet AAP a été lancée le 15 juillet 2021 et permettra de poursuivre la reconquête des friches et de contribuer ainsi à l'aménagement durable des territoires. Elle permettra de mobiliser plus de 44 millions d'euros en faveur de projets de démolition, de dépollution ou de restructuration lourdes.

46 lauréats pour la première édition 2021

Parmi ces 46 projets franciliens subventionnés, 1 projet est situé à Paris, 4 en Seine-et-Marne, 6 dans les Yvelines, 7 en Essonne, 6 dans les Hauts-de-Seine, 11 en Seine-Saint-Denis, 7 dans le Val-de-Marne et 4 dans le Val-d'Oise. Ce soutien financier de l'État permettra d'accélérer la mise en œuvre de projets répondant aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain et de revitalisation territoriale

À l'échelle francilienne, 116 dossiers ont été déposés dans le cadre de la première édition lancée en décembre 2020, illustrant le succès rencontré par cette mesure du plan France Relance. La mobilisation des porteurs de projet et la qualité des dossiers présentés démontrent l'importance d'accompagner le recyclage foncier en faveur d'un aménagement durable des territoires.

Lancement de la 2^e édition de l'appel à projets le 15 juillet 2021

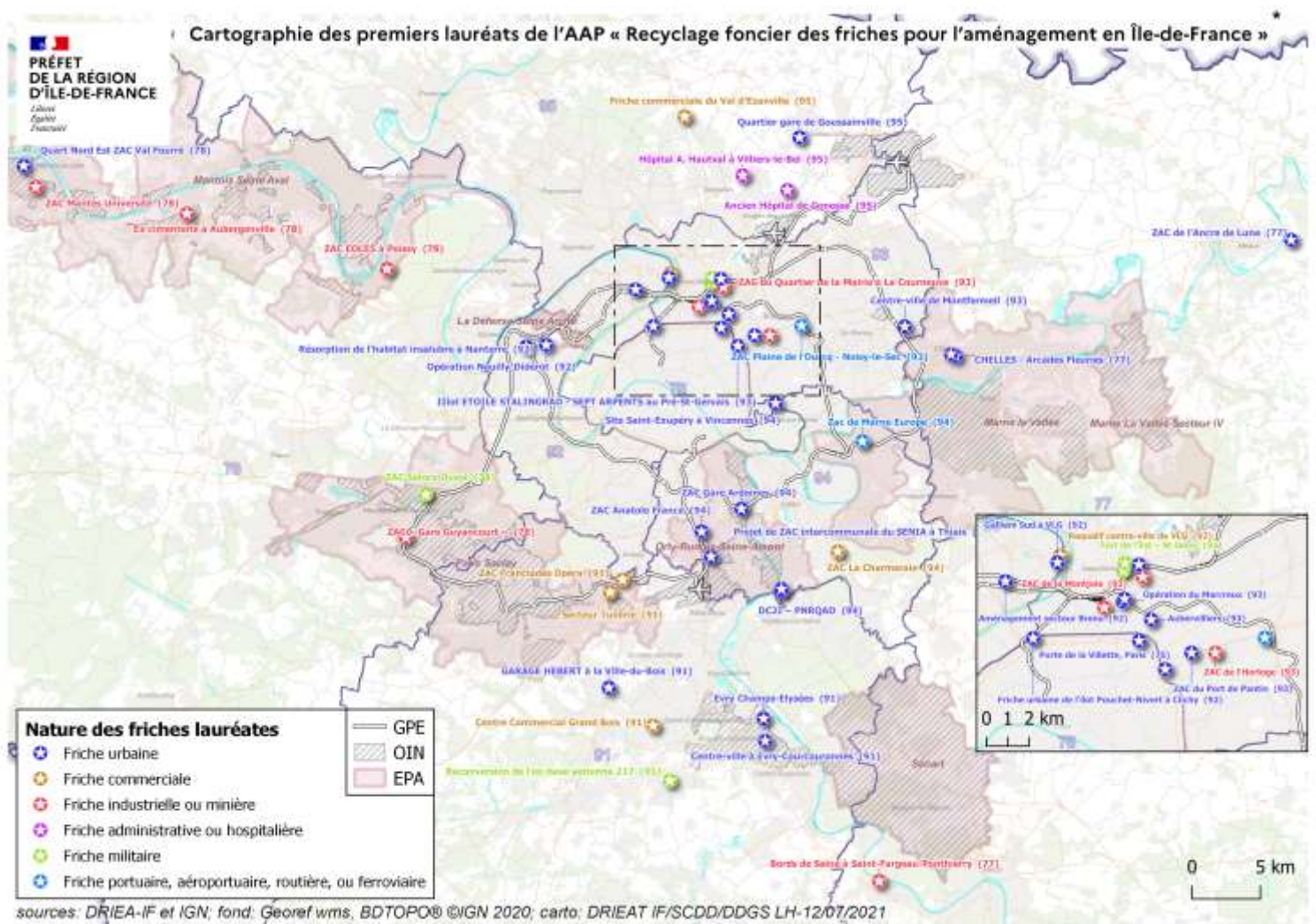
Après le succès rencontré par la première édition, la seconde édition de l'appel à projets régional « Recyclage foncier des friches » a été lancée le 15 juillet 2021 et se terminera le 1^{er} octobre 2021 à 10h00. Elle permettra de soutenir les projets à hauteur de 44,42 M€.

Cette seconde édition est ouverte à tous les maîtres d'ouvrage publics (collectivités locales, opérateurs et établissements publics d'État, entreprises publiques locales, sociétés d'économie mixtes, bailleurs sociaux) mais aussi aux entreprises privées sous conditions. Elle a pour vocation d'être un accélérateur de projets, en assurant un effet de levier sur des opérations dotées d'un programme de constructions de logements ou de locaux d'activités qui ne peuvent aboutir en raison d'un déficit lié aux surcoûts liés au traitement des friches.

Cet AAP s'inscrit pleinement dans la trajectoire du « zéro artificialisation nette » (ZAN) fixée par le Gouvernement. Il permettra d'aider des opérations sur des espaces déjà artificialisés et ainsi d'éviter l'artificialisation des sols si de tels projets se développaient sur des terrains naturels ou agricoles.

Les projets de recyclage de friches devront être suffisamment matures pour être engagés **d'ici fin 2022**. Ces projets doivent s'inscrire dans le cadre d'opérations d'aménagement, avec la production ou la réhabilitation de surfaces de logements, de surfaces économiques ou encore d'équipements publics.

Cette mesure contribue concrètement à la relance de **l'activité économique et à la redynamisation des territoires**.



*Sans compter les lauréats de l'AAP national opéré par l'ADEME

Département	Nom du projet	Communes
75 - Paris	Porte de la Villette (étude d'optimisation foncière)	Paris (75001)
77 - Seine-et-Marne	Projet des Bords de Seine	Saint-Fargeau-Ponthierry (77310)
	Arcades Fleuries	Chelles (77500)
	ZAC de l'Ancre de Lune	Tilport (77470)
	Friche industrielle (études)	Longueville (77650)
78 - Yvelines	ZAC Mantes Université	Mantes-la-Ville (78711)
	Secteur du Quart Nord Est	Mantes-la-Jolie (78200)
	ZAC Satory Ouest	Versailles (78000)
	ZAC EOLES - Ecoquartier Rouget de Lisle	Poissy (78300)
	Projet de la Gare – Friches de l'ex cimenterie et Tomécanic	Aubergenville (78410)
	ZAC « Gare Guyancourt »	Guyancourt (78280)
91 - Essonne	Opération garage Hébert	La Ville-du-Bois (91620)
	Evry Champs-Elysées	Evry-Courcouronnes (91000)
	Développer un véritable centre-ville passant, nature et animé (volet études)	Evry-Courcouronnes (91000)
	Redynamisation du Centre Commercial Grand Bois	Saint-Michel-sur-Orge (91240)
	ZAC Franciades Opéra à Massy	Massy (91300)
	Reconversion de l'ex-base aérienne 217	Bréigny-sur-Orge (91220)
	Secteur Tuilerie	Massy (91300)

Département	Nom du projet	Communes
93 - Seine-Saint-Denis	ZAC Quartier Durable de la Plaine de l'Ourcq : Ilot 88 et alentours	Noisy-le-Sec (93130)
	ZAC du Port	Paris (93500)
	Fort de l'Est	Saint-Denis (93200)
	Opération Ilot Etoile Stalingrad - 7 Arpent	Le Pré-Saint-Gervais (93310)
	Restructuration du centre-ville : Ilot opérationnel n°5	Montfermeil (93370)
	ZAC du Quartier de la Mairie	La Courneuve (93120)
	Opération du 20-24 rue de Presles	Aubervilliers (93300)
	Tour Entrepose (Etude)	La Courneuve (93120)
	ZAC de l'Horloge	Romainville (93230)
	Opération du Marc-reux	Aubervilliers (93300)
	ZAC de la Montjoie	Saint-Denis (93200)
	94 - Val-de-Marne	Zac de Marne Europe
Projet de ZAC Intercommunale du SENIA		Thiais (94320)
Aménagement du site Saint-Exupéry		Vincennes (94300)
ZAC La Charmerale		Bossey-Saint-Léger (94470)
ZAC Gare Ardoines		Vitry-sur-Seine (94400)
Eco-quartier des Portes d'Orly - ZAC Anatole France		Chevilly-Larue (94550)
95 - Val-d'Oise	DC2i - PNRQAD	Villeneuve-Saint-Georges (94190)
	Recyclage total de la friche commerciale du Val d'Ezanville	Ezanville
	Reconversion de l'ancien Hôpital	Gonesse (95500)
	Reconversion du site de l'Hôpital Adélaïde Hautval	Villiers-le-Bel (95400)
	Projet de reconquête du quartier gare	Goussainville (95190)

Pour en savoir plus : [ici](#).

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

